

# VIVRE

*Le magazine de Châtel-St-Denis*

*ici*

**3**  
POLITIQUE  
DÉCISIONS DU  
CONSEIL GÉNÉRAL

**4**  
JEUNESSE  
UNE RENTRÉE  
DYNAMIQUE  
POUR L'ACCUEIL  
EXTRASCOLAIRE DE  
CHÂTEL-ST-DENIS

**6**  
COHÉSION SOCIALE  
FÊTE DES VOISIN·E·S  
À CHÂTEL-ST-DENIS:  
UN SUCCÈS QUI  
A RÉCHAUFFÉ  
LES CŒURS !

**7**  
MOBILITÉ  
NOUVELLE LIGNE  
VOYAGEUR  
À CHÂTEL-ST-DENIS

**8**  
SUCCESS STORY  
SUCCÈS TOTAL  
POUR LA PREMIÈRE  
BALADE D'ALEXIS:  
250 CYCLISTES UNIS  
PAR LEUR RÉGION

**10**  
COHÉSION SOCIALE  
CHÂTEL SYMPA -  
UNE DÉMARCHE  
POUR RENFORCER  
LE VIVRE-ENSEMBLE  
ET DES PROJETS  
POUR TOUS  
LES ÂGES

**12**  
SENIORS  
DES ÉVÉNEMENTS  
ET DES  
PRESTATIONS  
TOUTE L'ANNÉE  
POUR LES SENIORS

**13**  
SENIORS  
QUAND LES  
HISTOIRES  
RAPPROCHENT LES  
GÉNÉRATIONS

**14**  
POLITIQUE  
« VOTRE VOIX  
COMPTE »:  
FRIBOURG  
MOBILISE LES  
DÉTENTEURS DE  
PERMIS C POUR  
LES ÉLECTIONS  
COMMUNALES 2026

**15**  
JEUNESSE  
JEUNES CITOYENS  
VEVEYSE 2030

**16**  
PATRIMOINE  
CHALET D'ALPAGE  
DE LA MOILLE  
DE CREY

**17**  
JEUNESSE  
LES ÉLÈVES DU  
BOURG RÉVEILLENT  
LEUR COUR D'ÉCOLE

**18**  
JEUNESSE  
FRITIME - DES  
ACTIVITÉS  
EXTRASCOLAIRES  
GRATUITES POUR  
LES ENFANTS

**19**  
CULTURE  
LA RENTRÉE  
CULTURELLE LANCE  
LA SAISON 2025-  
2026 EN VEVEYSE

**20**  
AGENDA DES  
MANIFESTATIONS

**22**  
CONCOURS:  
IVEVEYSE  
FACEBOOK

**23**  
CONCOURS:  
PHOTO MYSTÈRE

# Editorial

## Le journal communal « Vivre ici » fait peau neuve : cap sur la modernité !

Apparu en avril 1992, « Vivre ici » a traversé trois décennies en évoluant du format A4 au livret A5. Aujourd'hui, notre publication franchit une nouvelle étape avec sa transformation en magazine moderne, visant à mieux répondre aux attentes de nos concitoyen·e·s.

### DU TRADITIONNEL AU MODERNE

Longtemps fidèle au journal classique – présentation sobre, articles denses –, « Vivre Ici » répondait aux attentes d'un public habitué à l'information détaillée. Mais l'essor du numérique a transformé nos habitudes : priorité au visuel, demande d'immédiateté, besoin d'interactivité. Une adaptation devenait indispensable.

### UNE REFONTE AMBITIEUSE

Notre comité de rédaction a entrepris une transformation complète. L'objectif ? Concilier rigueur journalistique et codes modernes de communication.

Cette métamorphose s'articule autour de cinq axes :

- **Accessibilité renforcée** – Lecture fluide séduisant toutes les générations.
- **Richesse visuelle** – Photographies, infographies et mises en page dynamiques.
- **Ergonomie optimisée** – Structure aérée, rubriques claires.
- **Modernisation éditoriale** – Contenus attractifs mêlant enquêtes, portraits et sujets pratiques.
- **Interactivité développée** – Concours

### LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Cette transformation préserve notre ADN de média de proximité engagé et fiable. En embrassant l'innovation tout en conservant nos valeurs, « Vivre Ici » garantit sa pérennité.

Notre forme évolue, notre esprit demeure. Cette adaptation nous permet de continuer à vous servir efficacement pour les décennies à venir.

**Charles Ducrot**

Syndic





## POLITIQUE

# Décisions du Conseil général

## MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL GÉNÉRAL

- À la suite de l'élection de M. Nicolas Genoud, Conseiller général Le Centre, au Conseil communal en remplacement de M. Jérôme Allaman, démissionnaire, M. Rodolphe Pilloud, Le Centre, a été proclamé élu au Conseil général dès le 15 mars 2025 ;
- À la suite de la démission de Mme Inès Huwiler, le Centre, M. Michaël Dayer a rejoint les rangs du Conseil général le 23 juin 2025.

Vous trouverez ci-après les décisions du Conseil général issues des séances des 2 juillet et 8 octobre 2025 :

## DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

### LE CONSEIL GÉNÉRAL A APPROUVÉ

- à l'unanimité des 44 membres présents, le crédit d'engagement de 205 000 francs destiné à l'achat de 12 modules servant à créer des espaces pour les cours d'appui dans les écoles des Pléiades, du Lussy et du Bourg. (Message 103);
- à l'unanimité des 44 membres présents, le crédit d'engagement de 290 000 francs destiné à la réfection des deux escaliers d'accès au parking du poste sanitaire de secours (PSS) (Message 104);
- par 37 voix contre 6 sans abstention, le crédit d'engagement de 375 000 francs destiné à l'assainissement du reste de l'éclairage public communal, de 2025 à 2026 (Message 105) ;
- à l'unanimité des 44 membres présents, le crédit d'engagement de 700 000 francs destiné au raccordement des bâtiments existants au Chemin des Planches (Message 106);
- à l'unanimité des 42 membres présents, le crédit d'engagement de 4 250 000 francs destiné à la réfection de la piste et des installations d'athlétisme au stade du Lussy (Message 109);
- à l'unanimité des 42 membres présents, le crédit d'engagement de 340 000 francs destiné au réaménagement de la Route de la Coula, tronçon Gare-Carrefour avec la Route du Lac Lussy (Message 110);
- à l'unanimité des 42 membres présents, le crédit d'engagement de

- 2 200 000 francs destiné au réaménagement général et à la construction de trottoirs à la Route de la Péralla et à la Route du Gottau (Message 111) ;
- à l'unanimité des 42 membres présents le crédit d'engagement de 75 000 francs destiné à l'acquisition d'un lift de levage en remplacement du lift de levage 4 colonnes du Service de la voirie (Message 112) ;
- à l'unanimité des 42 membres présents le crédit d'engagement de 6 300 000 francs destiné à la construction du nouveau réservoir du Scé, comprenant un local de turbinage, la pose de deux nouvelles conduites pour le transport et la distribution de l'eau potable, un forage dirigé sous l'autoroute ainsi que toutes les infrastructures liées au concept du « Scé » (Message 113) ;
- à l'unanimité des 42 membres présents, le crédit d'engagement de 450 000 francs destiné à la participation financière communale aux coûts d'équipement de détail du PAD Gare (Message 114).

### LE CONSEIL GÉNÉRAL A ADOPTÉ

- par 41 voix contre 3 sans abstention, la révision totale du Règlement des heures d'ouverture des commerces (Message 107);
- par 25 voix contre 16 et 2 abstentions, la révision partielle des statuts de l'Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV), en ses articles 28 alinéa 2 et et 37 alinéa 4 (Message 108);
- par 41 voix sans opposition et 1 abstention, le nouveau règlement aux aides financières dans le domaine de l'énergie et de la protection de l'environnement (Message 115);
- par 41 voix contre 1 sans abstention, la révision partielle du Règlement du Conseil général en ses articles 17, 19, 33, 37 et 54 (Message I du Bureau).

### LE CONSEIL GÉNÉRAL A APPROUVÉ

- les Rapports des Commissions du Conseil communal et du Conseil général;
- le Plan financier 2025-2029.

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu les mercredis 25 mars, 29 avril (séance constitutive) et 10 juin 2026. Elles sont publiques.

## En BREF

La Commune de Châtel-St-Denis tient à féliciter **Lina Saliu** qui a obtenu avec succès son CFC d'Employée de commerce cet été.

Bravo à elle pour sa réussite !

Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel et personnel.

# *Une rentrée dynamique pour l'Accueil extrascolaire de Châtel-St-Denis*

**L'Accueil extrascolaire (AES) de Châtel-St-Denis confirme son statut avec 359 enfants inscrits cette rentrée. Dirigée par Tamara Moncalvo, cette structure mise sur une approche pédagogique centrée sur le vivre-ensemble et l'innovation. Entre projets intergénérationnels, activités sportives et encadrement personnalisé, l'équipe de 29 professionnel·le·s démontre qu'accueillir beaucoup d'enfants ne rime pas avec anonymat.**

**Malgré l'affluence des premiers jours, l'AES de Châtel-St-Denis aborde cette rentrée 2025-2026 avec confiance. Cette structure accueille cette année 359 enfants.**

## UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

« Nous utilisons un outil informatique de gestion afin d'avoir une planification optimale », explique la directrice Tamara Moncalvo. « Malgré le stress de la rentrée, nous favorisons une bonne communication entre les familles, les enfants, l'équipe éducative et le corps enseignant. »

Cette approche structurée s'accompagne de mesures concrètes pour rassurer les plus jeunes. L'équipe a organisé des portes ouvertes avant l'été et créé une petite histoire distribuée aux familles pour préparer le premier jour. « Nous mettons en place des rituels auprès des enfants afin d'assurer leur sécurité affective et physique », précise la responsable.

## LE VIVRE-ENSEMBLE AU CŒUR DU PROJET

L'AES base son approche sur un concept pédagogique clair. « Il est basé sur le vivre-ensemble. Nous favorisons les interactions sociales par le biais d'activités en groupe », souligne l'équipe. « Nous respectons le rythme des enfants du mieux possible avec ce qu'il implique la notion d'individualité dans une collectivité. »

Pour l'intégration des nouveaux enfants, la philosophie reste la même : « Nous prenons le temps d'apprendre à connaître les enfants durant les premières semaines et essayons au maximum d'être attentifs aux besoins de chacun. Nous avons tous le même but : l'intérêt de l'enfant et son bien-être. »

## UNE ÉQUIPE ÉTOFFÉE ET EN FORMATION CONTINUE

L'encadrement s'appuie sur une équipe de 29 personnes aux qualifications variées : éducateurs·trices de l'enfance, assistant·e·s socio-éducatifs, intervenant·e·s en AES, apprenti·e·s et stagiaires, ainsi qu'une secrétaire et deux personnes en charge de l'intendance des repas et de la conciergerie.

« Nous nous rencontrons avant la rentrée afin de déterminer les tâches de chacun·e », détaille la directrice. « Au cours de l'année, nous avons plusieurs rencontres qui nous permettent de repenser le projet pédagogique et de coordonner notre ligne de conduite afin d'offrir un encadrement cohérent. »

La diversité des profils constitue à la fois une richesse et un défi : « C'est un gros travail d'amener une équipe à garder ce fil rouge tout en s'adaptant à chaque particularité des enfants car chacun est différent. Le point commun que nous avons tous : tenir compte de cette différence ! »

## INNOVATION ET TRADITION : LES PROJETS 2025-2026

Cette année scolaire s'annonce sportive avec de nouvelles activités. « Nous allons amener différentes activités sur le thème du sport et pensons finir l'année avec un tournoi de foot enfants contre l'équipe éducative », annonce Tamara Moncalvo.

L'adaptation selon les âges reste primordiale : « Chaque salle est pensée par tranche d'âge et chaque équipe adapte les activités afin de répondre aux différents âges et de stimuler les apprentissages en respectant leur développement. »

Un projet particulièrement original se poursuit cette année : la collaboration intergénérationnelle avec l'EMS St-Joseph. « Cette année, c'est la réalisation d'un kamishibaï sur le thème « avant c'était comment ? » auprès des personnes âgées », détaille la responsable.

Cette approche innovante illustre parfaitement la volonté de l'AES de Châtel-St-Denis de concilier tradition et modernité dans l'accompagnement des enfants.

*Texte : Leïla Braïdi – Chargée de communication*



*Tamara Moncalvo, Directrice de l'AES*



**« Nous avons tous le  
même but:  
l'intérêt de l'enfant  
et son bien-être. »**



COHÉSION SOCIALE

# *Fête des Voisin·e·s à Châtel-St-Denis: Un succès qui a réchauffé les cœurs!*

**L a Commune de Châtel-St-Denis a coordonné la première édition de la Fête des Voisin·e·s le 23 mai 2025. Cette initiative émanant de la démarche Châtel Sympa a permis de tisser des liens durables entre les habitant·e·s de tous horizons, dans un esprit de convivialité et de solidarité.**

## **UN MOUVEMENT CITOYEN QUI A TROUVÉ SON PUBLIC**

Dans notre époque où les relations de proximité se raréfient, la Fête des Voisin·e·s a représenté une opportunité précieuse de redécouvrir la chaleur humaine de nos quartiers. Cet événement a permis de créer des rencontres authentiques entre résident·e·s de tous âges, de partager des moments gourmands autour de buffets participatifs où chacun·e a contribué selon ses moyens, et de favoriser une cohésion sociale inter-générationnelle remarquable.

## **UNE ORGANISATION QUI A FAIT SES PREUVES**

La participation s'est révélée simple et accessible. Les organisateur·rice·s se sont inscrit·e·s sur le site communal pour recevoir leur kit complet: affiches attractives, flyers informatifs, matériel de nettoyage et petites surprises. Ils ont ensuite mobilisé leur entourage en identifiant des espaces conviviaux (jardins privés, cours d'immeubles, espaces verts) avec des solutions de repli efficaces en cas d'averses passagères. L'invitation a circulé largement dans les voisinages et l'ambiance a été soignée : décos, playlists musicales et coordination réussie des buffets partagés.

## **UN ÉVÉNEMENT QUI A FÉDÉRÉ TOUTES LES GÉNÉRATIONS**

Cette soirée a touché une grande partie de la population. Les retours enthousiastes des participant·e·s confirment la réussite de cette première édition et augurent d'un bel avenir pour cette tradition naissante.

**Rendez-vous le 29 mai 2026 pour une nouvelle Fête des Voisin·e·s !**

Texte : Leïla Braïdi – Chargée de communication

**Inscriptions :**



**La Fête des Voisin·e·s  
Châtel-St-Denis - Les Paccots**



## MOBILITÉ

# Nouvelle ligne voyageur à Châtel-St-Denis

**La Commune de Châtel-St-Denis étend la ligne de bus 491 jusqu'à Pra de Plan. Cette amélioration du réseau local ajoutera 15 paires de courses du lundi au vendredi et renforcera la desserte des quartiers périphériques.**

## UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX BESOINS DE MOBILITÉ DE LA POPULATION

Face au développement urbain du secteur Pra de Plan, cette extension représente un investissement stratégique dans l'avenir de la mobilité communale. Le prolongement de la ligne 491 offrira 15 allers-retours supplémentaires du lundi au vendredi, soit une fréquence renforcée qui s'adapte aux rythmes de vie des habitant·e·s.

« Cette extension concrétise notre engagement pour offrir des solutions de mobilité durable et accessible à tous », souligne Roland Mesot, Conseiller communal. « Elle accompagne judicieusement le développement de notre Commune tout en répondant aux attentes légitimes de nos concitoyennes et concitoyens en matière de transport public de qualité ». Cette desserte renforcée contribuera activement aux objectifs cantonaux et communaux de transition énergétique et de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

## UN PROJET CONCERTÉ ET FINANCÉ COLLECTIVEMENT

Fruit d'une collaboration entre la Commune de Châtel-St-Denis, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l'État de Fribourg, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie cantonale de développement des transports publics et de mobilité durable.

Le financement de cette extension suivra les modalités habituelles de répartition des coûts entre collectivités publiques : la Commune prendra en charge 42,5% des coûts d'exploitation, tandis que l'État assumera les 57,5% restants. Cette répartition pourrait évoluer vers un partage à 50/50 dans le cadre du Plan d'Assainissement des Finances de l'État (PAFE) actuellement en discussion.

## CALENDRIER DES DERNIÈRES ÉTAPES

L'Office Fédéral des Transports (OFT) procède actuellement à l'analyse des remarques collectées lors de la consultation publique qui s'est achevée le 9 juin. L'horaire définitif sera publié fin octobre 2025, pour une mise en application le 14 décembre 2025.

Texte : Leïla Braïdi – Chargée de communication



# *Succès total pour la première Balade d'Alexis: 250 cyclistes unis par leur région*

**L e 1<sup>er</sup> août 2025, 250 cyclistes ont pris part à la première Balade d'Alexis, une randonnée de 40 kilomètres à travers les neuf communes de la Veveyse aux côtés du champion Alexis Monney. L'événement a offert à la population un moment sportif et convivial, entre paysages régionaux et rencontres chaleureuses.**

L'aube du 1<sup>er</sup> août 2025 se levait sur le stade du Lussy, théâtre d'une effervescence inhabituelle. Dès 9h00, une mosaïque colorée de cyclistes de tous âges convergeait vers le point de départ. Familles, sportifs aguerris, curieux·ses: toutes et tous partageaient la même excitation à l'idée de pédaler aux côtés d'Alexis Monney, l'enfant prodige de la Veveyse devenu champion de ski alpin.

L'atmosphère était électrisante. Casques ajustés, vélos minutieusement préparés, regards pétillants d'anticipation: chaque détail trahissait l'importance de ce moment. Alexis, d'une simplicité désarmante, circulait naturellement parmi les participant·e·s. Entre autographes spontanés et selfies complices, il répétait avec une émotion sincère: « C'est ma manière de célébrer le territoire qui m'a façonné. »

Le signal de départ résonna comme une libération. Instantanément, le cortège se métamorphosa en un serpent multicolore ondulant à travers les neuf communes de la Veveyse.

La magie opérait aux points de ralliement. À Remaufens, près de la gare, des retardataires intégraient spontanément les pelotons. À Attalens, devant l'école primaire, une haie d'honneur d'enfants applaudissait frénétiquement le passage de ce défilé inhabituel. Les client·e·s de l'Auberge de la Croix-Blanche à Granges, puis Coquoz Constructions à Bossonnens, assistaient amusés à cette procession festive qui transformait temporairement leur quotidien.

Au gré des kilomètres, une alchimie extraordinaire s'opérait. Les anciens et anciennes évoquaient nostalgiquement les exploits télévisés d'Alexis, tandis que les plus jeunes bombardait le champion de questions sur ses victoires.

Le parcours, étudié avec minutie, permettait de traverser chaque commune veveysanne. Chaque ascension récompensait l'effort par de magnifiques panoramas, chaque descente procurait des sensations grisantes. La météo complice ajoutait sa touche magique à cette matinée d'exception.

Les stations de ravitaillement constituaient des parenthèses privilégiées. À Saint-Martin, dans la cour d'école de la Place du Village, une pause rafraîchissante galvanisait les énergies. L'ambiance décontractée favorisait les échanges authentiques entre participant·e·s. À Semsales, sur le terrain de football, même atmosphère conviviale: sourires contagieux, conversations animées et préparatifs enthousiastes pour l'ultime étape.

L'encadrement irréprochable garantissait la sécurité de toutes et tous. Les bénévoles, véritables anges gardiens, orchestraient la circulation avec efficacité et bonne humeur. Leur présence rassurante libérait totalement les familles, leur permettant de se concentrer exclusivement sur le plaisir de cette expérience unique.

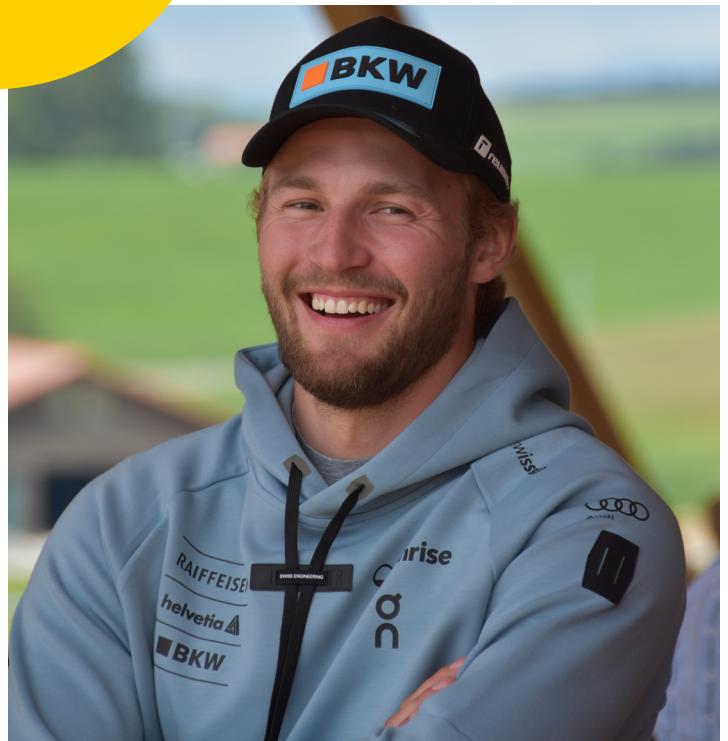
Vers midi, les cyclistes investissaient le Giron des Jeunesse. Les 250 participant·e·s, certes fatigué·e·s mais rayonnant·e·s de bonheur, découvraient un programme d'animations spécialement concocté pour eux, incluant un quiz destiné aux plus jeunes. L'effervescence était à son comble: enfants se pressant autour d'Alexis pour la séance de dédicaces, adultes savourant le verre de l'amitié généreusement offert par l'Association des Communes de la Veveyse (ACV), tous appréciant la soupe réconfortante de la Société de jeunesse de Châtel-St-Denis.

Cette première édition de la Balade d'Alexis a largement dépassé les espérances. Au-delà des 40 kilomètres parcourus collectivement, les 250 cyclistes ont partagé une expérience fédératrice, redécouvrant leur région, guidés par leur ambassadeur local. Une initiative destinée à marquer durablement les mémoires et à susciter une impatience légitime pour une éventuelle future édition.

*Texte : Leïla Braïdi – Chargée de communication*



**« C'est ma manière de célébrer le territoire qui m'a façonné. »**



# *Châtel Sympa – une démarche pour renforcer le vivre-ensemble et des projets pour tous les âges*

**Avec 24 agent·e·s désormais actifs·ives, la démarche Châtel Sympa prend de l'ampleur à Châtel-St-Denis. De la formation de nouvelles personnes aux potagers partagés, en passant par les cafés et fondues suspendus et les ateliers de réparation, cette initiative communale multiplie les projets pour renforcer le lien social. Entre solidarité, échanges intergénérationnels et partage de savoir-faire, Châtel Sympa dessine un vivre-ensemble concret qui touche toute la population.**

## 24 AGENT·E·S AU SERVICE DU VIVRE-ENSEMBLE

La Commune de Châtel-St-Denis consolide son engagement en faveur de la cohésion sociale avec l'arrivée de 11 nouveaux membres Châtel Sympa formés en 2025. Cette deuxième promotion porte à 24 le nombre total de châtelois·e·s participant au renforcement du lien social au sein de la population locale.

La cérémonie de remise des diplômes s'est déroulée en présence des autorités communales, de Giuseppina Graco, déléguée cantonale à l'intégration des migrants et à la prévention du racisme, ainsi que de l'institut de formation L'êtrier, partenaire de cette démarche.

## DES INITIATIVES CONCRÈTES ET DIVERSIFIÉES

Les agent·e·s Châtel Sympa déploient leurs actions dans de multiples domaines. Lors du **28<sup>e</sup> Giron des Jeunesse Veveysannes**, ils et elles ont assuré une présence bienveillante sur le site, complétant le service de sécurité par leur disponibilité à l'écoute et à l'orientation des participants.

Le projet **Potagers partagés – Partage un jardin** illustre parfaitement cette philosophie du vivre-ensemble. Vous avez un morceau de jardin non utilisé sur votre terrain ? Ou à l'inverse vous souhaitez créer un potager mais vous n'avez pas d'emplacement ou pas suffisamment de place ? Les agent·e·s Châtel Sympa lancent une initiative afin de mettre en relation les habitant·e·s pour créer des potagers partagés. Objectif : favoriser le vivre-ensemble, partager ses connaissances et encourager la biodiversité. Le projet vous intéresse ? Une séance d'informations et d'échanges aura lieu le mercredi 14 janvier 2026 à 18h30 à la salle de l'Aigle (bâtiment de l'administration communale - Châtel-St-Denis).

Contactez Marie Masset ou remplissez le formulaire en ligne en scannant le QR code et en prenant soin de préciser si vous seriez « prêteur·euse » ou « jardinier·ère ». Cette inscription n'engage en rien et permettra simplement de sonder l'intérêt de la population.

## TRADITION ET SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

Les rencontres mensuelles **Gruezi ! Et si on bavardait...** proposent des échanges en Schwyzerdütsch au restaurant Le Châtel, créant du lien intergénérationnel autour de la langue et des racines culturelles. Ces moments se déroulent le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 10h à 11h et le 3<sup>e</sup> jeudi de 18h à 19h. La solidarité s'exprime également à travers les concepts de **Café suspendu** et **Fondue suspendue**. La Crèmerie chez Gilles et la Fromagerie de Prayoud participent à cette chaîne de générosité permettant d'offrir des consommations aux personnes dans le besoin.

## ÉVÉNEMENTS PHARES À VENIR

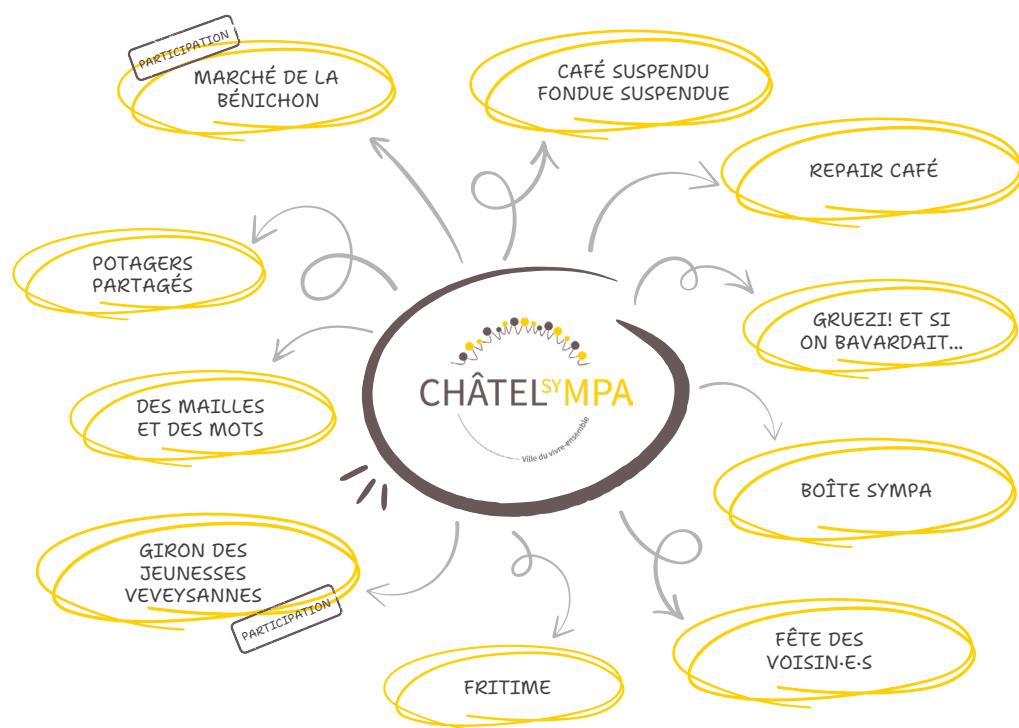
Le calendrier 2026 s'annonce riche avec plusieurs rendez-vous majeurs. La deuxième édition du **Repair Café** se déroulera le 14 mars de 9h à 12h à la salle Dent-de-Lys, promouvant la réparation et la réduction des déchets. La **Fête des voisin·e·s** reviendra le 29 mai, offrant à la population l'opportunité de se rencontrer autour d'un repas convivial.

Parmi les initiatives, la **Boîte Sympa** installée à la place de jeux du Grand Clos met des jeux à disposition des enfants et parents tandis que les ateliers Des **mailles et des mots** proposent des moments de partage autour du crochet et du tricot au CO de la Veveyse.

Les agents Châtel Sympa maintiennent également leur présence lors du **marché de la Bénichon**, occasion privilégiée de présenter leurs actions et d'aller à la rencontre de la population.

*Texte : Marie Masset – Déléguée à la cohésion sociale*







## SENIORS

## *Un repas convivial qui rassemble les générations à Châtel-St-Denis*

Plus de 350 seniors ont participé au repas des aîné·e·s offert par la Commune lors du 28<sup>e</sup> Giron des Jeunesse Veveysannes, le 15 août dernier. Partagé dans une atmosphère conviviale, ce rendez-vous a permis aux participant·e·s et participants de se retrouver, d'échanger et de profiter d'un moment apprécié de toutes et tous. En réunissant différentes générations autour d'une même table, cette rencontre souligne l'importance accordée par la Commune au lien social et à la place des aîné·e·s dans la vie locale. Elle s'inscrit dans la continuité des actions menées tout au long de l'année pour soutenir leur participation et favoriser des relations sociales de qualité.

Texte : Marie Masset - Déléguée à la cohésion sociale



## SENIORS

## *Des événements et des prestations toute l'année pour les seniors de Châtel-St-Denis*

Le Secteur de la cohésion sociale de la Commune de Châtel-St-Denis et Pro Senectute Veveyse, sur mandat de l'Association des communes de la Veveyse (ACV), proposent tout au long de l'année une série d'activités et de prestations destinées aux seniors.

Qu'il s'agisse de partager un repas convivial, d'apprendre à utiliser un smartphone, de suivre des cours variés, de pratiquer une activité physique ou de participer à des événements intergénérationnels, chacun et chacune peut y trouver une activité adaptée à ses envies et à ses besoins. Les événements à venir sont régulièrement mis à jour sur le site Internet de la Commune, où il est également possible de s'inscrire pour recevoir toutes les informations concernant les activités pour les seniors.

Pour tout renseignement complémentaire, Marie Masset, Déléguée à la cohésion sociale, se tient à disposition des habitant·e·s.

**Contact :**

Marie Masset  
Déléguée à la cohésion sociale  
021 948 84 93  
[marie.masset@chatel-st-denis.ch](mailto:marie.masset@chatel-st-denis.ch)





SENIORS

# Quand les histoires rapprochent les générations

**D**urant toute l'année 2025, les enfants de l'Accueil extrascolaire (AES) de Châtel-St-Denis et les habitant·e·s de la Maison St-Joseph se sont rencontré ·e· s un après-midi par mois autour d'un projet original : le kamishibaï. Signifiant « théâtre en papier » en japonais, le kamishibaï est un petit théâtre en bois utilisé pour présenter des planches illustrées afin de raconter des histoires à un public. Une aventure artistique et humaine qui a permis de tisser des liens profonds entre les générations.

Sonia Erpen, collaboratrice à l'AES, a coordonné ce projet avec Alexandra Gaudard et Nikita Pergher et toute l'équipe de l'animation de la Maison St-Joseph. Ce projet intergénérationnel était soutenu financièrement par le Canton et la Commune de Châtel-St-Denis.

L'idée de départ ? Comparer comment vivaient les personnes âgées lorsqu'elles avaient l'âge des enfants de l'AES. Les jeunes ont préparé une liste de questions à poser aux seniors, couvrant différentes thématiques comme les jouets, les loisirs, l'école, le travail des parents, les fêtes ou la musique. Alessia était par exemple curieuse de savoir ce que Juliette aimait faire durant son temps libre lorsqu'elle était enfant. En lui avouant qu'elle aimait le tricot et le point de croix, Alessia s'exclame : « Qu'est-ce que c'est le point de croix ? ». Pour compléter son explication, Juliette sort son point de croix et lui fait une démonstration.

Durant toute l'année, une vingtaine de participant·e·s se sont rencontré·e·s régulièrement pour illustrer ces séquences. Dès les premières rencontres, les personnes âgées sont venues en nombre et les enfants étaient à chaque fois impatients de se déplacer à la Maison St-Joseph.

Au début de chaque atelier, Sonia Erpen présentait un objet d'époque, comme un ancien fer à repasser ou de vieux jouets en bois. Les enfants, curieux et attentifs, ont posé des questions et manipulé avec précaution ces objets. Les seniors ont pu partager des anecdotes touchantes autour de ces objets qui leur ravivaient des souvenirs. Lors des sorties chaleureuses, chaque enfant a offert un éventail à une personne âgée qu'ils et elles ont pu décorer ensemble. Les enfants ont exprimé le souhait de découvrir le quotidien des habitant·e·s de la Maison St-Joseph. A la suite de cette demande spontanée et touchante, Marie-Antoinette a accueilli les enfants dans sa chambre et ils ont pu faire une visite de différents endroits du foyer. À la fin de chaque rencontre, les équipes de la Maison St-Joseph ont eu à



coeur de prolonger ces instants de partage intergénérationnel autour d'un goûter généreux préparé spécialement par les habitant·e·s. Un moment simple et convivial, qui venait clore chaque échange sur une note douce et gourmande.

Tous les dessins créés ont permis de concevoir un kamishibaï. L'histoire a été racontée par les enfants et les personnes âgées lors du Marché de Noël de la Maison St-Joseph le 15 novembre dernier. Chaque participant·e était ravi·e de pouvoir présenter le fruit de ces échanges à ses proches et au public venu nombreux pour les écouter et les soutenir. Ce moment de restitution, empreint d'émotion et de fierté, a mis en lumière la richesse des liens tissés.

Au gré des rencontres, le kamishibaï a tissé un fil invisible entre les générations. A la Maison St-Joseph, les récits ont circulé comme des trésors partagés : les habitant·e·s ont ouvert leur mémoire, les enfants ont prêté leurs crayons et leur imagination, et ensemble, ils ont donné vie à des histoires pleines de tendresse et de fantaisie.

Au-delà de l'aspect créatif, des liens précieux se sont tissés entre les enfants et les habitant·e·s de la Maison St-Joseph. Il n'était pas rare qu'au début d'une rencontre, un enfant veuille travailler avec une personne bien précise, comme Owen : « Aujourd'hui, je veux travailler avec Monsieur Gilbert, ça fait longtemps que je ne l'ai pas revu ! ». Les enfants ont été sensibilisés à ces rencontres intergénérationnelles et certains ont demandé à voir davantage leurs propres grands-parents. Les proches des habitant·e·s, quant à eux, ont été profondément touchés par la richesse des liens créés et la sincérité des partages.

*Texte : Marie Masset –  
Déléguée à la cohésion sociale*





POLITIQUE

# «Votre voix compte»: Fribourg mobilise les détenteurs ·trices de permis C pour les élections communales 2026

**L a Commission cantonale pour l'intégration des migrant·e·s et la prévention du racisme (CMR) lance une campagne pour encourager la participation politique des résident·e·s étrangers·ères établi·e·s.**

Dans le canton de Fribourg, les détenteurs et détentrices d'un permis C résidant depuis au moins cinq ans bénéficient d'un droit constitutionnel encore trop méconnu : celui de voter et d'être éligibles aux élections communales. Ce droit, ancré dans la Constitution fribourgeoise et précisé par l'article 2a de la Loi sur l'exercice des droits politiques, sera à nouveau mobilisable lors du renouvellement des mandats politiques du 8 mars 2026.

La campagne «Votre voix compte : participez aux élections communales 2026!», lancée le 31 juillet par la CMR, vise à sensibiliser cette population à l'importance de leur participation démocratique. L'État fribourgeois souhaite ainsi renforcer l'intégration au niveau communal, considérant que la participation pleine aux différents domaines de la société contribue au sentiment d'appartenance et à la cohésion sociale.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'équité de traitement et d'engagement collectif, reconnaissant que la participation citoyenne est multifactorielle et essentielle à la vitalité démocratique locale.

«Cette campagne répond à un véritable besoin de notre époque», souligne le Syndic de Châtel-St-Denis, Charles Ducrot. «Les personnes établies dans nos communes depuis plusieurs années connaissent nos réalités locales et peuvent apporter une perspective enrichissante aux débats communaux. Leur participation ne peut que renforcer la légitimité et l'efficacité de nos institutions.»



Texte : Leïla Braïdi – Chargée de communication

**ÉLECTIONS COMMUNALES 2026  
VOTRE VOIX COMPTE!**



- ✓ Vous avez un **permis C**
- ✓ Vous avez **18 ans et +**
- ✓ Vous **habitez le canton de Fribourg depuis au moins cinq ans**

Vous avez le droit de voter et d'être élu-e dans votre commune

**Participez aux élections communales le 8 mars 2026 !**

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaciune Svizra  
Commission fédérale des migrations CMR

citoyenneté  
échanger, voter, décider

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

acf-fgv  
association des communes fribourgeoises  
freiburger gemeindeverband

PIC  
PROGRAMMES D'INTEGRATION CANTONAUX



## JEUNESSE

# *Accueil des jeunes citoyens de Châtel-St-Denis*

**Cette année, 95 jeunes de Châtel-St-Denis franchissent le cap de la majorité. Le 7 novembre, vingt d'entre eux ont partagé une soirée conviviale avec le Conseil communal, entre pétanque sur glace, quiz et échanges autour de la citoyenneté.**

95 châtelaises et châtelois ont obtenu ou obtiendront leur majorité cette année. Le 7 novembre dernier, le Conseil communal a eu le plaisir de partager une soirée conviviale en compagnie de 20 jeunes qui ont répondu présents à l'invitation : Melisa Abdidžiki, Rayhan Alam, David-Martí Bianchi-Pastori Guerrero, Clara Bosson, Noah Burgbacher, Romain Colliard, Lisiiane Currat, Lena Do, Altiné Gadiaga, Armand Genet, Joe Junior Genoud, Léa Genoud, Romain Guillet, Noah Lüthi, Emilien Margelisch, Léana Monnard, Imane Muller, Liam Noverraz, Lina Saliu et Albion Sherifi.

Accompagné de M. Frank Burgy, Président du Conseil général, le Conseil communal de Châtel-St-Denis et les jeunes se sont affrontés durant une partie de pétanque sur glace à la Patinoire des Paccots, avant de tester leurs connaissances sur le chef-lieu, avec un quiz.

Durant le repas pris au restaurant le Spot, M. Frank Burgy a adressé quelques mots aux invités en les incitant à prendre activement part à la vie citoyenne, mentionnant notamment l'importance de l'engagement politique chez les jeunes.

Le Syndic, M. Charles Ducrot, a également pris la parole pour présenter ses collègues du Conseil communal. Il a expliqué la vision stratégique de l'Exécutif et les projets en cours. A l'issue de la partie officielle, chaque jeune a reçu l'ouvrage « Châtel-St-Denis, Image d'autrefois », des bons d'entrée pour la patinoire et la piscine communales, ainsi que pour le cinéma Sirius et un bon cadeau Kariyon.

Texte: Céline Demierre, Secrétaire générale adjointe





## PATRIMOINE

# Chalet d'alpage de la Moille de Crey

**C'est sur le versant du Niremont, un peu plus haut que le quartier de La Frasse, qu'est érigé le chalet d'alpage de la Moille de Crey, une autre bâtie emblématique du patrimoine alpestre châtelois.**

L'alpage de la Moille de Crey, situé à une altitude de 1'061 mètres, est loué au Syndicat d'alpage Holstein de Châtel-St-Denis, ceci depuis plus de 30 ans ! M. Alexandre Genoud, agriculteur, en est le Président depuis les années 2000.

Au printemps, une fois que le soleil a effacé les toutes dernières traces de l'hiver, les membres du Syndicat préparent l'alpage à vivre une nouvelle saison estivale. Chaque année, généralement entre le 15 et le 20 mai, une cinquantaine de génisses, toutes de la race Holstein, sont déplacées à l'alpage de la Moille de Crey pour y passer l'été.

Dès le départ, les jeunes génisses sont séparées des génisses portantes. Les divers enclos permettent cette organisation et le tournus entre les parcs permet ainsi de rester sur place jusqu'au 10 octobre, avec l'ensemble du bétail.

Durant la saison estivale, le jeune bétail est régulièrement rentré dans l'aria, tandis que les génisses portantes restent à l'extérieur. L'écurie, double et conçue pour accueillir 50 têtes de bétail, est équipée de couches en béton, recouvertes de tapis et d'un sol en caillebotis. Dehors, une fosse de 50 m<sup>3</sup> permet de recevoir le lisier.

Le chalet comprend quant à lui un trintsôbyo, une chambre, ainsi qu'un WC/douche. Une deuxième toilette est également disponible à l'extérieur. En 2016, la Commune a fait rénover le toit en pavillon qui présentait d'importants signes de faiblesse.

Le chalet est raccordé au réseau d'eau communal, ce qui assure au Syndicat une fourniture suffisante en eau durant tout l'été. Récemment, une petite source a été captée et permet d'alimenter un bassin. Un panneau solaire fourni également l'électricité nécessaire aux gardes-génisses qui restent sur place durant l'été. Ces dernières années, c'était un couple de retraités qui s'occupait du bétail, à la grande satisfaction des membres du syndicat.

Accessible par un chemin gravellé en bon état, l'alpage offre une herbe de qualité, bien qu'un tiers de la montagne soit des zones marais. Des travaux de drainage ont été entrepris pour en améliorer l'exploitation, avec des résultats partiels dus à la configuration des lieux.

L'automne, le bétail rejoint la plaine pour y passer l'hiver. S'en suivent, comme sur tout alpage, les travaux de fin de saison à entreprendre avant l'arrivée de la neige.

Informations tirées du Rapport de l'économie alpestre 2015 et obtenues de la part du Président du Syndicat

Texte : Annik Grand - Secrétaire générale adjointe





JEUNESSE

# *Les élèves du Bourg réveillent leur cour d'école*

**D**eux classes de 3H de l'école du Bourg ont transformé un coin de cour en laboratoire naturel. De la découverte de la vie souterraine à la création d'un jardin sensoriel dans d'anciens bacs abandonnés, ce projet éducatif né de la « semaine du climat » a permis aux élèves d'explorer concrètement la biodiversité qui les entoure.

Dans le cadre de la « semaine du climat », 2 classes de 3H de l'école du Bourg sont parties à la découverte de la biodiversité. Ce projet s'est prolongé et a permis de nombreux apprentissages et expériences.

## LE SOL

### Qu'y a-t-il sous l'herbe ?

« Nous avons creusé dans la terre, dans un coin de la cour de l'école que la Commune nous a permis d'utiliser pour nos recherches. On a découvert que le sol était vivant: des vers de terre, des fourmis, des cloportes, des gendarmes, de gros vers blancs, des racines de plantes... Nous avons ensuite prélevé de la terre. On l'a mise sur une feuille blanche et, avec un pinceau, délicatement, on a cherché encore. Et là, incroyable ! Il y avait plein de petites bêtes minuscules. On les a mises sous le microscope pour mieux les voir, et on a essayé de les identifier en regardant dans un livre. »

## LE JARDIN

« Nos maîtresses ont demandé à la Commune si on pouvait faire un petit jardin dans les bacs en béton qui étaient dans la cour. Ils étaient abandonnés depuis des années et remplis d'herbe. Le Service de la voirie les a vidés et remplis avec de la nouvelle terre et on a commencé nos plantations ! On a appris des choses sur la croissance des plantes et on a pu utiliser tous nos sens. »

### Pour le toucher, la terre :

faire des trous, se salir les mains, planter des graines.

### Pour l'odorat, des herbes aromatiques :

menthe, thym, basilic, livèche, mélisse, ciboulette...

### Pour la vue, des fleurs multicolores :

alysses tournesols, capucines...

### Pour le goût, des légumes :

carottes, radis, salade haricots et, après les vacances d'été nous avons même eu 2 courges.

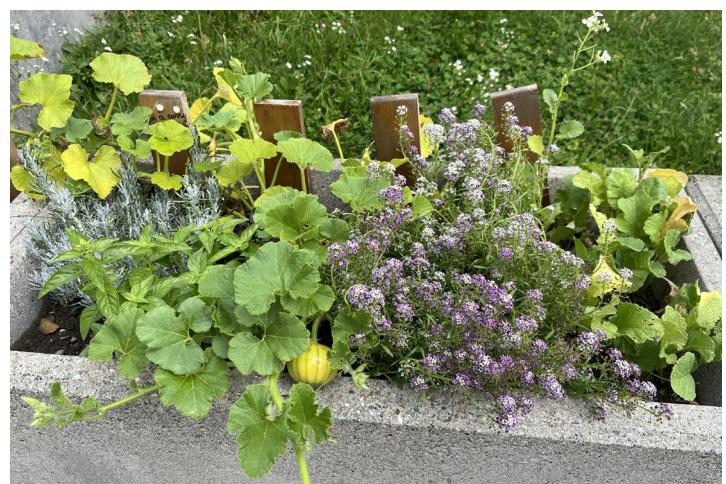
On se réjouit de poursuivre cette expérience !

Merci à la Voirie pour l'aide apportée à ce projet !

### Texte :

Les élèves du Bourg ayant pris part au projet.

Pour aller voir les projets d'autres classes du canton de Fribourg:





## JEUNESSE

# *FriTime – des activités extrascolaires gratuites pour les enfants*

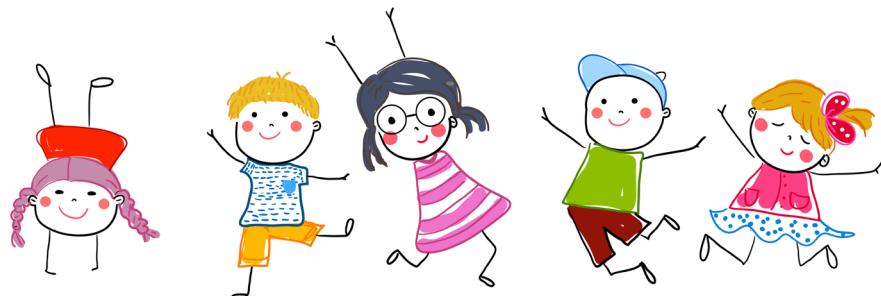
FriTime invite les enfants à explorer sports, arts et savoir-faire locaux grâce à un programme d'activités extrascolaires gratuites et ouvertes à tous. Depuis 2024, la Commune de Châtel-St-Denis propose aux enfants de l'école primaire des activités FriTime tout au long de l'année. Ce projet, baptisé FriTime, s'inscrit dans la démarche Châtel Sympa, qui vise à renforcer le vivre-ensemble et à améliorer la qualité de vie au sein de la Commune.

FriTime permet aux enfants de découvrir des activités sportives, culturelles et artistiques tout en explorant les ressources locales. Initiation aux premiers secours, cours de danse, découverte de la réflexologie ou du ski alpinisme, visite du cinéma, d'une entreprise châteloise ou de la caserne des pompiers, balade historique, ... le programme est chaque année riche et diversifié. Tout le monde peut y trouver son bonheur.

Ce projet offre également une belle vitrine aux associations, entreprises, artisan·e·s et sociétés de la région, qui peuvent ainsi faire connaître leurs activités tout en contribuant à la vie communautaire.

Toutes les informations concernant les animations et les inscriptions sont disponibles sur le site Internet de la Commune. Les personnes intéressées à proposer une activité pour les prochaines éditions peuvent remplir le formulaire en ligne.

*Texte: Marie Masset - Déléguée à la cohésion sociale*



# 4'650

DISTRIBUTIONS DU MAGAZINE  
COMMUNAL « VIVRE ICI »  
À TOUS LES MÉNAGES LORS  
DE SA DERNIÈRE PARUTION



## CULTURE

# *La Rentrée culturelle lance la saison 2025-2026 en Veveyse*

La saison culturelle 2025-2026 s'ouvre en Veveyse. Le vendredi 29 août dernier, la Rentrée culturelle s'est tenue à l'Universalle, réunissant les acteurs et actrices de la vie culturelle de Châtel-St-Denis ainsi que de l'ensemble du district de la Veveyse.

Organisé par la Commune, cette année en collaboration avec les Culturailes, cet événement a permis de dévoiler le programme de la saison 2025-2026. Les trois piliers de la culture châteloise y étaient particulièrement mis en lumière : la Galerie Image-In, le Cinéma Sirius et l'Association les Culturailes. Nouveauté de cette édition, la Bibliothèque publique de la Veveyse a rejoint ce trio, formant ainsi le quatuor d'acteurs culturels châtelois.

Après la partie officielle, les invités ont pu présenter leurs événements de la saison et ont partagé un apéritif convivial. Une soirée réussie qui annonce une saison culturelle prometteuse en Veveyse.

*Texte : Céline Demierre - Secrétaire générale adjointe*



## POLITIQUE

# *Ensemble, dessinons le territoire de demain*

L'Agglomération Rivelac lance un sondage pour connaître les besoins de la population en matière de mobilité et d'aménagement du territoire. Vos réponses aideront à orienter les projets futurs et à construire un cadre de vie plus durable.

Participez dès maintenant sur [www.agglorivelac.ch](http://www.agglorivelac.ch)

**RIVELAC, C'EST QUOI ?**

Une collaboration entre 18 communes qui travaillent ensemble pour planifier la mobilité, l'urbanisation et améliorer la qualité de vie des habitant·e·s.

Inscrivez-vous à la newsletter pour suivre l'évolution des projets et les actualités de la région.

Scannez et donnez votre avis en 5 minutes !





# Agenda des manifestations

**20.12.2025**

**LE MARCHÉ DE NOËL**

De 10h30 à 17h00

La 4<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël aura lieu sur la Place d'Armes, au Centre-Ville. Une soixantaine d'exposant·e·s seront présent·e·s.



**Organisation :** l'Association Châtel Bouge.  
**Infos sur :** [www.chatel-bouge.ch](http://www.chatel-bouge.ch)

**26.12.2025**

**VISITE DU PÈRE NOËL AUX PACCOTS**

Le Père Noël parcourra les établissements des Paccots, apportant la magie de Noël à chaque étape. Le périple se terminera à la place de jeux des Paccots.

**Organisation :** Les Amis des Paccots

**Programme de la tournée :** [www.paccots.ch](http://www.paccots.ch)



**03.01.2026**

**21.02.2026**

**DISCOS SUR GLACE**

Patinoire des Paccots

Que vous soyez petits ou grands, venez vivre un disco féérique !

**Organisation et infos :** [www.fribourgregion.ch](http://www.fribourgregion.ch), sous Les Paccots-La Veveyse

**12 – 15.02.2026**

**CARNAVAL DE CHÂTEL-ST-DENIS**

Durant 4 jours, la Ville de Châtel-St-Denis vivra au rythme des guggenmusiks et sous une pluie de confettis. Le Carnaval fêtera sa 52<sup>ème</sup> édition !



**Infos et programme :** [www.carnavalchatel.ch](http://www.carnavalchatel.ch)

**14.03.2026**

**REPAIR CAFÉ**

De 9h00 à 12h00, salle de la Dent-de-Lys, bâtiment sportif du Lussy



Atelier gratuit conçu pour encourager la réparation, la réutilisation et la diminution des déchets.

Si vous êtes intéressé·e à participer en tant de réparateur ou réparatrice, vous pouvez vous annoncer auprès de notre Déléguée à la cohésion sociale, Marie Masset: [marie.masset@chatel-st-denis.ch](mailto:marie.masset@chatel-st-denis.ch) ou 021 948 84 93

**29.05.2026**

**FÊTE DES VOISIN·E·S**

L'occasion idéale de renforcer les liens entre habitant·e·s, le tout dans une ambiance chaleureuse et solidaire.

**Infos et inscriptions :** [www.chatel-st-denis.ch](http://www.chatel-st-denis.ch), page cohesion sociale

**31.05.2026**

**TRAIL DES PACCOTS**

Défi sportif à travers les Préalpes fribourgeoises.

**Organisation et infos :** [www.fribourgregion.ch](http://www.fribourgregion.ch), sous Les Paccots-La Veveyse



**LES MARCHÉS ARTISANAUX**

**27.06.2026**

**MARCHÉ D'ÉTÉ**

De 10h00 à 17h00

Dans la Grand-Rue et sur la Place d'Armes de Châtel-St-Denis.

**25.07.2026**

**MARCHÉ DE LA MI-ÉTÉ, AUX PACCOTS**

De 10h00 à 17h00

Dans le secteur de la patinoire des Paccots

**Infos sur :** [www.fribourgregion.ch](http://www.fribourgregion.ch), sous Les Paccots-La Veveyse

Tous les événements organisés par l'Office du Tourisme Les Paccots / La Veveyse se trouvent sur le site de l'Office.



Quant au programme de l'Association Les Culturailes, il est disponible sur le site de l'Association



Vous avez également la possibilité de connaître les films à l'affiche, au Cinéma Sirius.



Et bien sûr le programme des expositions à la Galerie Image-In.



Ainsi que les horaires d'ouverture et animations à la Bibliothèque publique de la Veveyse qui vous accueille tout au long de l'année.



## Fêtes de fin d'année

Les bureaux seront fermés du 24 décembre, dès 12h00, jusqu'au 4 janvier.  
Réouverture le 5 janvier à 8h00.

Voici les horaires de la déchetterie durant les fêtes :

Mercredi 24.12.2025	ouverture de 13h30 à 16h00 (au lieu de 18h00)
Jeudi 25.12.2025	fermée
Vendredi 26.12.2025	ouvert horaire normal
Samedi 27.12.2025	ouvert horaire normal
Lundi 29.12.2025	fermée
Mardi 30.12.2025	ouvert horaire normal
Mercredi 31.12.2025	ouverture de 13h30 à 16h00 (au lieu de 18h00)
Jeudi 01.01.2025	fermée
Vendredi 02.01.2025	ouvert horaire normal
Samedi 03.01.2025	ouvert horaire normal

**Ramassage des sapins de Noël dès le 7 janvier 2026, au bord des routes et à côté des puits à ordures ménagères.**

*En cette fin d'année, le Conseil communal de la Ville de Châtel-St-Denis exprime à sa population ses vœux les plus sincères de bonheur et de réussite.*



## CONCOURS

# iVeveyse

## CONCOURS

Téléchargez l'application iVeveyse et participez au quiz pour tenter de remporter l'un des nombreux prix mis en jeu. Il vous suffit d'installer l'application, d'ouvrir la rubrique dédiée au concours et de répondre aux questions. Quelques minutes suffisent pour jouer... et peut-être gagner !

**iVeveyse**

**Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.**

Recevez les dernières informations régionales grâce à iVeveyse !

**Remportez des prix de votre région !**

**Téléchargez l'application iVeveyse & participez au quiz !**

Tentez de gagner l'un des nombreux prix\* mis en jeu.

Billets de spectacles, entrées au cinéma, journées de ski, activités en plein air, et bien d'autres encore !

QR code for download.

App Store   Google Play

## FACEBOOK

# #CsdVivreIci

À chaque édition du journal communal, une photo est mise à l'honneur ! Partagez votre vision de notre belle commune : paysages, événements, instants du quotidien... La photo qui illustre le mieux la vie à Châtel-St-Denis sera publiée dans le prochain numéro du magazine.

## COMMENT PARTICIPER ?

1. Postez votre photo sur Facebook.
2. Ajoutez le hashtag #csdvivreici.
3. Identifiez notre compte dans votre publication.

Un cliché sera sélectionné parmi les participant·e·s pour figurer dans la prochaine édition du journal.

Date limite de participation : **31 janvier 2026**.  
À vos appareils... et bonne chance !



Envie de voir l'une  
de vos photos publiée  
dans notre  
prochain numéro ?

## CONCOURS

# Photo mystère

**SAUREZ-VOUS RÉSOUTRE NOTRE PHOTO MYSTÈRE ?**

Chaque édition du Vivre ici vous lance un nouveau défi : découvrir le lieu mystérieux capturé par notre objectif !

**RETOUR SUR LA DERNIÈRE ÉDITION**

Bravo à toutes et tous pour votre participation ! Vous avez été nombreux·ses à identifier correctement le bâtiment arborant la bâche d'Alexis Monney. Félicitations à Jean-Marc Conus, l'heureux gagnant tiré au sort parmi les bonnes réponses.

**LE DÉFI DE CE NUMÉRO**

Cette fois-ci, nous vous invitons à localiser **cette charmante fontaine**. **Attention, il s'agit d'une œuvre éphémère qui a fait son apparition durant l'été**. Pour participer, il vous suffit d'indiquer l'emplacement exact de cette fontaine. Un tirage au sort parmi les réponses correctes désignera la gagnante ou le gagnant, qui sera contacté·e personnellement.

**À GAGNER**

Un bon **d'une valeur de CHF 100.-** à savourer au nouveau Restaurant le Spot à la patinoire des Paccots.  
Bonne chance à toutes et tous !

Envoyez le talon-réponse à :

**Commune de Châtel-St-Denis**  
**Concours Vivre ici**  
**Case postale 396**  
**1618 Châtel-St-Denis**

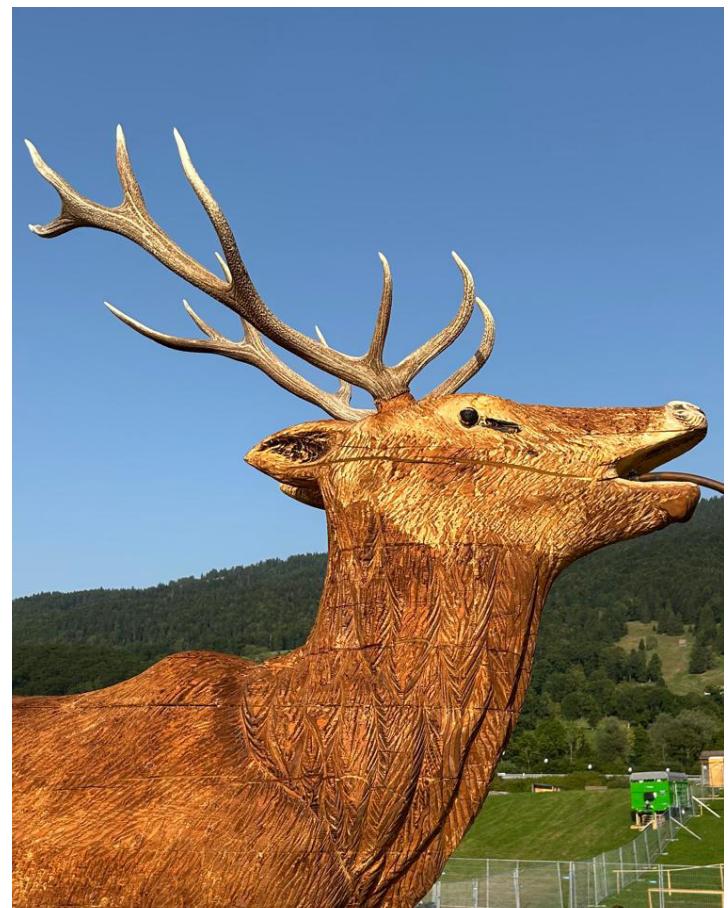
ou écrivez-nous à :

**Commune@chatel-st-denis.ch**

en mentionnant "Concours Vivre ici" dans le titre du message.

Délai: **31 janvier 2026**

**Concours réservé à la population de la Commune**



Nom/Prénom

---



---

Adresse

---



---

Téléphone

---



---

Réponse

---



---



# Impressum

GRAPHISME  
DEP-ART SÀRL

IMPRESSION  
POLYGRAVIA ARTS GRAPHIQUES SA

COMITÉ DE RÉDACTION

LEÏLA BRAÏDI  
CÉLINE DEMIERRE  
DANIEL FIGINI  
ANNIK GRAND  
OLIVIER GRANGIER  
MARIE MASSET  
FABIEN PAULI

Commune de Châtel-St-Denis  
Avenue de la Gare 33  
Case Postale : 396  
1816 Châtel-St-Denis



imprimé en  
suisse

